

BPJEPS activités physiques et sportives (APT)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CDOS47
Trapeaux Vincent
07.62.48.78.84
formations.cdos47@franceolympique.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)

Conditions d'accès :

Etre âgé de 18 ans minimum (dérogation
possible dans certains cas) Avoir réussi les
TEP (Tests Exigences Préalables)

Prérequis pédagogiques :

Pour pouvoir entrer en formation BPJEPS
APT, vous devez : Etre titulaire du PSC1
(Premiers Secours Civiques 1) ou de l'AFPS.
Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée
en formation relatives à la formation BPJEPS
APT (tests fixés par l'état: test navette de
course Luc léger et parcours d'habileté
motrice) Satisfaire aux tests de sélection
BPJEPS APT: un entretien, qui a pour but de
valider le projet de formation et une épreuve
écrite qui permettra de vérifier le niveau du
candidat Avoir une expérience sportive et en
animation est un plus.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La personne titulaire du BPJEPS APT est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire. Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures : Dans les collectivités territoriales Dans le secteur associatif Dans des structures de vacances, des comités d'entreprise, des bases de loisirs Dans le milieu scolaire Ce diplôme permet: Acquérir les compétences d'animation sportive Améliorer les aptitudes à animer Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle Développer des compétences en APT Répondre aux besoins APT

Contenu et modalités d'organisation

UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure: I-1-1: Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Les différents types de communication Les différents moyens de communication Le sens hiérarchique Les différents niveaux de langage La communication non verbale Les freins à la communication Maîtrise des technologies de l'information et de la communication Le dossier professionnel I-1-2: Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Evolution de la pratique sportive Les différents publics Caractéristiques psychologiques/intellectuelles/affectives Caractéristiques sociales Les objectifs de la pratique sportive Les conséquences en termes d'objectifs et d'intervention La notion d'apprentissage Les aspects motivationnels de la pratique sportive I-1-3: Contribuer au fonctionnement d'une structure L'organisation du sport en France Le cadre associatif Le contexte communal et intercommunal La délégation de service Le droit social (contrat de travail, règlement intérieur,) Le financement des APS L'organisation professionnelle (statuts, fonctions, missions, organigramme...) Citoyenneté et laïcité dans le champ de l'animation des activités sportives UC2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure: I-2-1: Concevoir un projet d'animation I-2-1: Conduire un projet d'animation I-2-3: Evaluer un projet d'animation Education, animation : quelles définitions ? La méthodologie de projet (les différents types de projets, les notions d'état des lieux, d'analyse, d'objectifs, de plan d'action, de moyens, d'évaluation, de perspectives) La gestion budgétaire Les institutions La notion de partenariat + Temps de travail sur le projet des stagiaires UC3: Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention: I-3-1: Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Les différentes étapes de la construction d'une séance Les points de vigilance La construction de support pédagogique La planification et la programmation I-3-2: Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Le métier d'éducateur

...
Commentaires sur la durée hedmomadaire Nous réalisons un entretien de positionnement en début de formation pour évaluer les besoins en formation, en allègement... pour individualiser au maximum le parcours de formation.
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous - Niveau
4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON
COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Les titulaires d'un BPJEPS APT peuvent par la suite: - Poursuivre sur un diplôme d'état supérieurs (DEJEPS - DESJEPS) en se spécialisant - S'insérer dans la vie professionnelle (en tant que salarié ou en créant leur propre entreprise) - S'engager dans une seconde spécialité du BPJEPS pour compléter leur formation (ils n'auront que 2 UC sur 4 à valider les UC 1 et 2 étant le tronc commun du BPJEPS).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00253800	du 11/10/2021 au 16/09/2022	Agen (47)	CDOS47		MON COMPTE FORMATION	FPC
00253871	du 12/11/2021 au 16/09/2022	Agen (47)	CDOS47		MON COMPTE FORMATION	FPC
00264369	du 12/09/2022 au 08/09/2023	Agen (47)	CDOS47		MON COMPTE FORMATION	FPC

00350922

du 11/09/2023 au
06/09/2024

Agen (47)

CDOS47

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00450596

du 26/08/2024 au
29/08/2025

Agen (47)

CDOS47

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00590293

du 04/09/2025 au
24/07/2026

Agen (47)

CDOS47

MON
COMPTE
FORMATION

FPC